



# Appel à projets interne Année 2016

## Objectifs

En complément de l'appel à projet commun avec l'Institut Rhônalpin des Systèmes Complexes (IXXI), l'Institut des Sciences de l'Homme lance en 2016 un nouvel appel à projets interne pour donner une impulsion à des projets de recherche interdisciplinaires dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales.

L'appel est ouvert à toutes les thématiques dès lors qu'il s'agit de faire émerger des projets innovants dont les protagonistes sont des équipes de recherche associées à l'Institut des Sciences de l'Homme.

Destiné prioritairement à faire travailler ensemble plusieurs laboratoires SHS du site de Lyon-Saint-Etienne, cet appel permet aussi de développer ou renforcer des collaborations scientifiques avec d'autres partenaires.

## Conditions d'éligibilité

Sont éligibles pour un financement les projets menés par des chercheurs issus de trois laboratoires ou plus dont deux au moins associés à l'ISH. Les projets doivent être originaux et ne doivent pas être déjà financés dans le cadre d'un appel d'offre quel qu'il soit. Ils peuvent ou non se positionner comme des projets en maturation en vue d'un dépôt de financement de type ANR ou européen.

## Modalités de soumission

Les dossiers de candidature (formulaire spécifique joint à cet appel) doivent être déposés en ligne sur le site dédié, au format word ou pdf.

Site de soumission des projets : <https://appelprojetsish.sciencesconf.org>

## Calendrier

Lancement de l'appel à projet : 21 mars 2016

Date limite de dépôt des dossiers scientifiques: 25 avril 2016 à 17h

Annonce des résultats et début des financements : 1er juillet 2016

## Evaluations des candidatures

Les dossiers seront évalués par le conseil scientifique de l'ISH dont la composition est accessible sur le site web de l'ISH : <http://www.ish-lyon.cnrs.fr/gouvernance>

Sur la base de la proposition du conseil scientifique, la décision d'attribution du financement revient au comité de pilotage de l'ISH, composé des représentants des 6 tutelles.

## Critères d'évaluation

C1 - Qualité scientifique du projet

C2 - Qualité du consortium

C3 - Interdisciplinarité : le projet doit mettre en œuvre une réelle interdisciplinarité

C4 - International : les projets ayant un partenariat international sont favorisés

C5 - Valorisation : publications scientifiques visées ; prolongement du projet (ANR, Europe, etc.)

C6 - Calendrier de l'action (24 mois au plus)

C7 - Adéquation des moyens demandés au projet scientifique

## Budget et dépenses éligibles

Le montant maximum accordé à un projet ne peut dépasser 10 000 euros TTC sur une durée maximale de deux années à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2016. Seules les dépenses de fonctionnement sont éligibles : missions, prestations diverses (exemple : traduction), achats d'ouvrages, aide à publication, réservation de salles, réception, etc. Les dépenses de personnel et d'investissement ne sont pas éligibles.

## Suivi des projets

Les montants alloués seront gérés par l'ISH. Une ligne de crédit sera ouverte à cet effet pour chaque projet financé. L'ISH passera toutes les commandes et règlera les factures relatives à chaque projet. Le chef de projet aura accès à une situation de son compte à tout moment.

A la fin des projets, un bilan sera présenté devant le conseil scientifique de l'ISH et un rapport d'activités sera demandé. Les projets portant sur deux années feront l'objet d'une évaluation intermédiaire par le conseil scientifique à la fin de la première année.

## Accompagnement des projets

L'ISH apporte par ailleurs un accompagnement dans ses domaines d'activités : traitements statistiques, audiovisuel, informatique, ressources documentaires, communication, etc. Merci de contacter l'équipe ISH en amont pour évaluer les possibilités de réponse à vos besoins éventuels.

| Ressources / services  | Contacts   |
|--|--|
| Services communs : logistique, communication, etc.   | Emma Bessieres<br><a href="mailto:emma.bessieres@ish-lyon.cnrs.fr">emma.bessieres@ish-lyon.cnrs.fr</a> - Tél. 04 72 72 64 74             |
| Systèmes d'information : conseil et expertise, hébergement informatique, visioconférence, numérisation, etc. | Denis Duperray<br><a href="mailto:denis.duperray@ish-lyon.cnrs.fr">denis.duperray@ish-lyon.cnrs.fr</a> - Tél. 04 72 72 79 23             |
| Accompagnement à la recherche : Plateformes PANELS, PAGES, audiovisuel, info-doc, etc.                       | Sonia Guérin-Hamdi<br><a href="mailto:sonia.guerin-hamdi@ish-lyon.cnrs.fr">sonia.guerin-hamdi@ish-lyon.cnrs.fr</a> - Tél. 04 72 72 79 32 |

## Publicité

Les responsables des projets retenus doivent indiquer sur tous leurs supports de communication et de valorisation, y compris les publications scientifiques, la mention suivante, le cas échéant avec le logo de l'ISH : « Projet soutenu par l'Institut des Sciences de l'Homme de Lyon ».